



Bulletin d'adhésion / ré-adhésion 2024

NOM Prénom N° adhérent

N° Voie

CP Ville

Pays

E-mail@.....

Tél

Cotisation adhésion simple :	17 Euros	<input type="checkbox"/>
Cotisation adhésion avec 4 bulletins trimestriels	40 Euros	<input type="checkbox"/>
Hors métropole et étranger (4 bulletins trimestriels)	55 Euros	<input type="checkbox"/>

L'adhésion ou la ré-adhésion sont possibles en ligne sur : <https://www.geneal16.net/>

La cotisation enregistrée avant fin septembre est valable pour l'année civile en cours.

Les renouvellements doivent impérativement être réglés
avant le 15 janvier, date de clôture.

IMPORTANT :

**Les adhésions prises à partir du 1er octobre comptent pour l'année suivante :
le dernier trimestre vous est gracieusement offert par l'Association.**

Courrier : Association Généalogique de la Charente

24, Avenue Gambetta 16000 ANGOULÊME

Merci de préciser ci-après les éléments de règlement :

Établissement, n° chèque, montant :

À

Le

Signature :

Je souhaite m'impliquer dans le fonctionnement de l'association en (*entourer votre réponse*):

Effectuant des relevés OUI NON

Participant à l'informatique OUI NON

Participant au Bulletin OUI NON

Autres _____